

5 | Infos pratiques

Nous confions cette année la gestion des documents justificatifs à [Dokeop](#), plateforme de gestion de documents justificatifs conçue pour vous faciliter la vie lors de vos démarches d'inscription aux compétitions sportive et/ou de prise de licence en club.

Comment ça marche ?

Le certificat médical ou la copie de licence ne vous seront plus demandés lors de votre inscription en ligne à l'événement.

1/ Une fois votre inscription à l'événement finalisée, vous recevez un email de Dokeop vous invitant à déposer votre document sur sa plateforme. A noter : l'email de Dokeop est envoyé à l'adresse email utilisée pour l'inscription à l'événement. Pensez également à bien vérifier vos spams.

A tout moment, il est possible de recevoir un nouveau lien de dépose de document à partir de votre adresse email utilisée pour l'inscription à l'événement. Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil de Dokeop (cliquer sur "déposer un document") ou directement sur la [page de renouvellement de lien](#).

2/ Dès que votre document est vérifié, Dokeop se charge de nous communiquer le statut (valide / refusé / en attente de document / en attente de validation) pour que nous puissions mettre à jour et le cas échéant finaliser votre inscription.

À noter : La création de compte membre Dokeop n'est pas obligatoire pour déposer votre document. Toutefois, nous vous conseillons de le faire si vous souhaitez bénéficier de tous les avantages (reconnaissance de votre document pour vos prochaines inscriptions / stockage sécurisé / relance avant expiration / tableau de bord personnalisé)

Pour toute question ou réclamation liées au traitement de votre document justificatif, nous vous invitons à consulter la [FAQ](#) de Dokeop.

Modèle de certificat médical

Utilisez le [générateur de modèle de certificat médical Dokeop](#) pour garantir la validation de votre document justificatif pour tout type de compétition sportive ou prise de licence.

=> GRATUIT, MULTI-SPORTS ET MULTILINGUES